

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type *)		Modèle	Bordereau-type
Voiture de tourisme		VOLVO		122 S - (P 12234 VD ou P 12234 HD)		année	N°
						1961	3 4 0 7
Caractéristiques "P 12234 VD" ou "P 12234 HD" s.plaquette constructeur, à gauche, sous le capot, s.carénage des pédales *)							
		Carburant		essence		Nombre de cylindres: 4	
Constructeur du châssis: Aktiebolaget VOLVO Goetsborg (S)							
N° du châssis frappé: sous le capot, s.carénage des pédales, s.plaquette constructeur							
N° du moteur frappé: à gauche, au centre du bloc-moteur, devant le distributeur d'allumage							
Type du moteur: B 16 B - en ligne, soupapes en tête, avec double carburateur SU, horizontal							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée		1'583 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm	
Temps		4		Transmission tout synchr.		Treuil/Cabest.	
Refroidissement		eau		Nombre vit. avant		4	
Entraînement s.roues AR		Vitesse en 1 <sup>re</sup>		50		Crochet rem.	
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir.		160	
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10, 10/10, 10	
Frein à pied: hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main: mécanique, à expansion interne, à câble, sur roues arrière							
Poids:	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	570	530	1'100	Dimension	5.90-15	5.90-15	Longueur
Charge utile	110	240	350	Charge pneu	440	440	Largeur
Total	680	770	1'450		4 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.					Tubeless		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		4	
Direction: position				à gauche ou à droite		Marque du moteur VOLVO	
Alésage				79.37		Course	
						80	
Forme de la carrosserie				limousine			
Nombre de places: total				5		(avant ? milieu arr. 3 )	
Siège arrière				Side-car			
						C.V. frein 90 SAE	
						C.V. impôts 8,06	
						Places debout	

Phares: marque	2/ ROBO LIGHT NL B 31	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=	comb.av.feux de position (blanc)
Feux de position	2/ séparés sous les phares	AR=	au-dessus des feux AR et stop (rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec lave-glace
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop	Avertisseur	1/ électr. (2 tons) + avert.optique
Réflecteurs	2/ séparés, sous feux arrière	Rétroviseur	1/ à l'int.au centre en haut
Feu stop	2/ comb.av.feux arrière	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	2/ pr plaque oblongue seulemt	Parties dangereuses	baguette enjoliveur avec crête (haut. depuis carross. = 15 mm.)
Phare marche arrière			Ne pas contester!
Équipement électr.	6 Volts		
Mesure du bruit	84 dB à 5'500 t/min		

Observations et exceptions :

- \*) Caractéristiques: "P 12234 VD" = direction à gauche  
 "P 12234 HD" = direction à droite  
 "122 S" à gauche et à droite s.ailes avant  
 Pare-boue derrière les roues arrière  
 Ceintures de sécurité pour les sièges avant.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 1.3.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		Marque de fabrique	VOLVO		Type	122 S - (P 12234 VD ou P 12234 HD) *)		Modèle année	1961	Bordereau-type N°	3' 4 0 7
Caractéristiques "P 12234 VD" ou "P 12234 HD" s.plaquette constructeur, à gauche, sous le capot, s.carénage des pédales *)												
						Carburant	essence		Nombre de cylindres: 4			
Constructeur du châssis Aktiebolaget VOLVO . Goeteborg (S)												
N° du châssis frappé sous le capot, s.carénage des pédales, s.plaquette constructeur												
N° du moteur frappé à gauche, au centre du bloc-moteur, devant le distributeur d'allumage												
Type du moteur B 16 B - en ligne, soupapes en tête, avec double carburateur SU, horizontal												
Position du mot. avant Frein-moteur												
Cylindrée 1'583 cm³ Frein de remorque										Dimensions ext. en mm:		
Temps 4		Transmission tout synchr. Treuil/Cabest.				Longueur		4'450				
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur		1'620				
Entraînement s.roues AR		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 50		Vole avant 1'315		Hauteur		1'500				
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 160		Vole arrière 1'315		Empattement		2'600				
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10, 10/10, 10		Porte à faux arr.		1'150				
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues												
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur roues arrière												
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm:					
A vide	570	530	1'100	Dimension	5.90-15	5.90-15	Longueur					
Charge utile	110	240	350	Charge pneu	440	440	Largeur					
Total	680	770	1'450		4 Ply		Hauteur					
Gar. de fabr.					Tubeless		Haut. ridelles					
Poids max. garanti pr. train routier						Nombre de portes 4		Porte à faux arr.				
Direction: position			à gauche ou à droite			Marque du moteur VOLVO		C.V. frein 90 SAE				
Alésage			79.37			Course 80		C.V. impôts 8,06				
Forme de la carrosserie limousine												
Nombre de places: total			5 (avant ? milieu arr. 3 )			Places debout						
Siège arrière						Side-car						

Phares: marque	2/ ROBOLIGHT NL B 31	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=	comb.av.feux de position (blanc)
Feux de position	2/ séparés sous les phares	AR=	au-dessus des feux AR et stop (rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec lave-glace
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop	Avertisseur	1/ électr. (2 tons) + avert.optique
Réflecteurs	2/ séparés, sous feux arrière	Rétroviseur	1/ à l'int.au centre en haut
Feu stop	2/ comb.av.feux arrière	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	2/ pr plaque oblongue seulmt	Parties dangereuses	baguette enjoliveur avec crête (haut. depuis carross. = 15 mm.) Ne pas contester!
Phare marche arrière			
Equipement électr.	6 Volts		
Mesure du bruit	84 bB à 5'500 t/min		

Observations et exceptions

- \* ) Caractéristiques: "P 12234 VD" = direction à gauche  
 "P 12234 HD" = direction à droite  
 "122 S" à gauche et à droite s.ailes avant  
 Pare-boue derrière les roues arrière  
 Ceintures de sécurité pour les sièges avant.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 1.3.61

La Commission d'expertise-type